

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 25 juin 2020

ÉCOLE GRAINDOR À ROUEN : POINT DE SITUATION

COVID-19

Ce jeudi 25 juin, la préfecture de la Seine-Maritime, l'Éducation Nationale et l'Agence régionale de santé de Normandie ont été informées qu'un élève scolarisé à l'école Graindor de Rouen avait été testé positif au Covid-19. Il était de retour dans l'école uniquement depuis le 22 juin. Il a donc été isolé de façon préventive depuis mardi 23 juin dans l'attente des résultats du test. Les élèves de la classe identifiés comme cas contacts ont été placés en isolement. Toutes les familles concernées ont été contactées directement par téléphone. À la suite de l'évaluation de la situation réalisée par l'ARS en lien avec l'Éducation Nationale, il n'y a pas de fermeture d'école ni de classe.

Restons vigilants

En Normandie, le virus circule encore et des nouveaux cas sont identifiés chaque jour. Afin d'éviter tout rebond épidémique et de limiter le risque de cas groupés, restons prudents et appliquons tous ensemble les gestes barrières*, de bon sens et d'hygiène.

Les personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19, même légers, doivent contacter sans tarder leur médecin traitant (ou, si elles n'en ont pas, le 116 117 - appel gratuit 24h/24, partout en Normandie). En cas de suspicion d'une infection à coronavirus COVID-19, le médecin prescrira un test virologique au patient et lui conseillera de s'isoler dans l'attente du résultat. Avec le soutien de l'Assurance Maladie, il identifiera également les personnes contacts qui seront elles-mêmes invitées à se faire tester et à s'isoler.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Pour casser la chaîne de transmission du virus, une stratégie d'identification des cas, de dépistage de leurs contacts et d'isolement des personnes malades et des contacts à risque est mise en œuvre depuis le début de l'épidémie sur tout le territoire normand. Il s'agit de repérer très précocement l'apparition de nouveaux cas, et en particulier de nouveaux cas groupés, pour contenir la circulation virale sur le territoire.

Les signes les plus classiques de la maladie sont la fièvre et la toux. Il est également possible de développer une diarrhée, un mal de tête, la perte de goût ou de l'odorat, des courbatures inhabituelles et des engelures au niveau des doigts.

Aucune de ces situations ne doit être négligée. Si vous êtes victime de ces symptômes, même bénins,

consultez immédiatement votre médecin traitant

(si vous n'en avez pas, composez le 116 117 - appel gratuit 24h/24, partout en Normandie) pour vous faire prescrire un test virologique RT-PCR. Portez un masque en permanence.

Pour identifier le centre de prélèvement le plus proche de chez vous : rendez-vous sur Santé.fr.

***Les gestes barrières :**

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir au télétravail lorsque c'est possible
- Limiter ses déplacements
- Réduire les contacts et respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne. En complément, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.
- **Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)**

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex